



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville tenue le 18 décembre 2023 à 19h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville**

**PRÉSENTS :**

M. Marc Richard, maire  
Mme Myriam Gaudreault, conseillère district #2  
Mme Éliane Champigny, conseillère district #3  
M. Tony Côté, conseiller district #4  
M. Dave Simard, conseiller district #5  
M. Régis Lemay, conseiller district #6

**ABSENT :**

Mme Caroline Gagnon, conseillère district #1

**ÉGALEMENT PRÉSENT :**

Sylvain Lemay, directeur général et greffier-trésorier

**1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM**

À 19h00, le maire, Marc Richard, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

**2. ADMINISTRATION**

**2.1 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Constatation de l'avis de convocation.

**2.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**7882-2023**

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour suivant :

**1. Mot de bienvenue du Maire et constat du quorum**

**2. Administration**

2.1 Constatation de l'avis de convocation

2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

**3. Résolutions**

3.1 Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur au 31 décembre 2022

3.2 Libération de sommes du surplus accumulé affecté

3.3 L'Académie des porteurs de musique - Signature du protocole d'entente

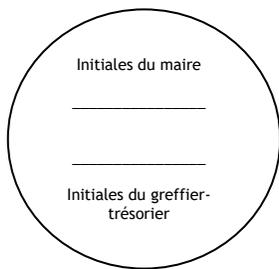
3.4 Acquisition d'équipement de sécurité

**4. Correspondance**

4.1 Remerciement de la St-Vincent de Paul d'Hébertville

**5. Loisirs et culture**

5.1 Corporation du Parc régional du Lac Kénogami - Demande de subvention 2024 pour les activités d'entretien du sentier pédestre et de balisage du



Lac Kénogami

**6. Période de questions**

**7. Levée de l'assemblée**

**3. RÉOLUTIONS**

**3.1 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AU 31 DÉCEMBRE 2022**

**7883-2023**

Considérant l'article 176.1 du Code municipal du Québec;

Considérant que les états financiers au 31 décembre 2022 de la municipalité d'Hébertville ont été audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton;

Considérant les rapports de l'auditeur indépendant émis par la firme Raymond Chabot Grant Thornton concernant les états financiers et le taux global de taxation au 31 décembre 2022;

Il est proposé par M. Régis Lemay, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que les membres du Conseil municipal d'Hébertville approuvent les états financiers audités au 31 décembre 2022 tels que présentés et indiquant un excédent net des activités de fonctionnement de 478 842 \$.

Que le Conseil autorise le directeur général et greffier-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité, lesdits états financiers et à les transmettre au ministère des Affaires municipales et aux institutions financières concernées.

**États financiers avant consolidation**

Revenus de fonctionnement	5 975 129 \$
Charges	5 289 419 \$
Conciliation à des fins fiscales	654 394 \$
Surplus de l'exercice	478 842 \$

**3.2 LIBÉRATION DE SOMMES DU SURPLUS ACCUMULÉ AFFECTÉ**

**7884-2023**

Considérant la réalisation complète des projets et/ou travaux et dont le financement de ceux-ci était défrayé à même le surplus affecté de la Municipalité;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De libérer les surplus affectés identifiés ci-dessous par des résolutions antérieures et de retourner une somme totale de 79 881,45 \$ dans le surplus accumulé non-affecté au 31 décembre 2023.

6144-2019 Unigec - Analyse de la distribution électrique	4 550,00 \$
6379-2019 Travaux suite au sinistre (Tornade)	5 741,39 \$
6377-2019 Règlement Turbocristal	7 405,00 \$
6614-2020 Norda Stelo - projet Potvin Sud	10 642,78 \$
6644-2020 Frank Besset - consultation publique	759,06 \$
6812-2021 Norda Stelo - Audit technique actifs MLV	5 255,78 \$
6761-2021 Audit technique actifs MLV	2 232,60 \$
6959-2021 Mageco travaux rue Labarre	3 994,37 \$
7054-2021 Raymond Chabot Grant Thornton - impartition RH	19 423,06 \$
7167-2022 Géniova consultants conformité électrique	6 109,15 \$
7146-2022 Géniova consultants conformité électrique	13 768,26 \$

**3.3 L'ACADÉMIE DES PORTEURS DE MUSIQUE - SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE**

**7885-2023**

Considérant que la municipalité d'Hébertville loue des espaces dans le presbytère pour les espaces de la bibliothèque municipale, le tout conformément à l'entente signée entre la Communauté Chrétienne de Notre-



Dame de l'Assomption et la Municipalité;

Considérant l'implantation d'une école de musique à Hébertville est un atout pour la communauté, puisqu'il y a très peu d'offres culturelles dans le secteur;

Considérant la demande d'appui de l'Académie des porteurs de musique pour utiliser conjointement et gratuitement l'espace situé au 251 rue Turgeon servant de lieu d'accueil pour la bibliothèque municipale, et ce, pour une durée de 3 ans à compter de la signature;

Il est proposé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le Maire et la direction générale à signer pour et au nom de la Municipalité le protocole d'entente.

**7886-2023**

### **3.4 ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ**

Considérant que la municipalité d'Hébertville possède plus de 80 kilomètres de chemin à entretenir;

Considérant que lors des travaux d'entretien, la municipalité doit assurer la sécurité des travailleurs;

Considérant la soumission #68000 de Signel Services inc. pour l'achat d'une barrière de sécurité routière automatique et de ses équipements pour un montant de 5 219,87 taxes incluses;

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la soumission #68000 de Signel Services inc. pour l'achat d'une barrière de sécurité routière automatique et de ses équipements pour un total de 5 219,87 taxes incluses.

D'acquitter cette somme à même le fonds général de la Municipalité.

## **4. CORRESPONDANCE**

### **4.1 REMERCIEMENT DE LA ST-VINCENT DE PAUL D'HÉBERTVILLE**

L'organisme de la St-Vincent de Paul transmet des remerciements à la Municipalité pour la Guignolée 2023.

## **5. LOISIRS ET CULTURE**

### **5.1 CORPORATION DU PARC RÉGIONAL DU LAC KÉNOGAMI - DEMANDE DE SUBVENTION 2024 POUR LES ACTIVITÉS D'ENTRETIEN DU SENTIER PÉDESTRE ET DE BALISAGE DU LAC KÉNOGAMI**

**7887-2023**

Considérant que le Parc régional du Lac Kénogami représente un potentiel de développement touristique important pour la région et plus particulièrement pour la municipalité d'Hébertville;

Considérant que la Corporation du Parc régional du Lac Kénogami constitue un élément organisationnel œuvrant à la mise en valeur de ce parc régional;

Considérant que la Corporation a un budget pour l'année 2024 de 358 980 \$ afin de réaliser divers travaux d'entretien tels que : l'entretien et le développement des sentiers pédestres, la gestion du système de balisage, la sécurité dans les sentiers pédestres;

Considérant que l'appui financier demandé par l'organisme est de 7 941,18 \$;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la demande d'aide financière de la Corporation du Parc régional du Lac Kénogami et de lui allouer la somme de 7 941,18 \$ pour l'année 2024.



**6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question soulevée.

**7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

M. Régis Lemay, conseiller propose de lever l'assemblée, à 19h11.

---

MARC RICHARD  
MAIRE

---

SYLVAIN LEMAY  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER